PROTECTION DES VÉGÉTAUX SPV SERVICE RÉGIONAL

ILE DE FRANCE

GRANDES CULTURES

Envoi n° 06 du 18 mars 1997
ISSN N° 0767 - 5542 N°ordre 018

Pois

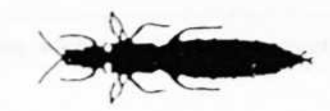
Ravageurs

THRIPS

Il convient de surveiller l'apparition des thrips dès la phase germination-levée. Ce ravageur peut provoquer plusieurs types de dégâts par ses piqures : crispation du feuillage, végétation ralentie, phénomènes de nanisme, apparition de ramifications secondaires donnant un aspect buissonnant.

Les thrips sont présents en Ile de France depuis 10 ans maintenant. Dans le sud de la région (sud Seine et Marne et Essonne), ils sont présents pratiquement tous les ans. Dans les autres secteurs, les attaques sont moins fréquentes (1 année sur 3 environ). Pour le moment les thrips sont très fréquents sur les céréales (blé et surtout orges de printemps) et on peut penser qu'ils passeront très rapidement sur les pois.

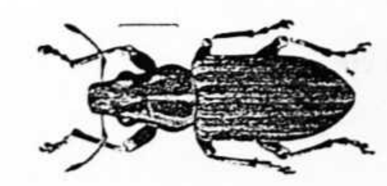
Ces ravageurs sont difficiles à observer : ils sont petits (1 à 2 mm) et se cachent dans les cotylédons ou les apex. La technique d'observation consiste à mettre quelques pois dans un sac plastique transparent et à l'agiter fortement. Les thrips se mettront sur les parois.



Surveillez attentivement vos parcelles. Intervenez au stade 50 à 80% de levée si présence d'au moins 1 thrips par plante. Voir produits sur le dépliant pois déja envoyé.

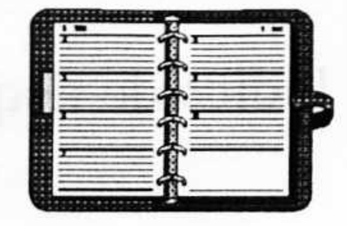
SITONES

La période chaude de la semaine dernière a permis d'observer déja le vol de nombreuses sitones. Ces insectes provoquent des morsures en forme d'encoches sur les feuilles. Les larves provoquent en outre des destructions de nodosités.



Il conviendra de bien surveiller l'apparition d'encoches dès l'émergence des premières feuilles. La plupart des produits efficaces contre les thrips le sont aussi vis à vis des sitones. Le traitement de semences PROMET CS protège des 2 ravageurs.

Colza



STADE : D2 (boutons visibles) le plus souvent..

Maladies

Situation toujours saine. On note quelques taches de phoma issues des pluies de fin février.

Pas de traitement fongicide justifié à ce jour. On pourra vraisemblablement attendre le traitement classique sclérotinia à la chute des pétales.

Pois :
Attention aux thrips.

Colza :
Encore des insectes.

Céréales :
Progression de l'oïdium.

Avertissements Agricoles

Directeur-Gérant : J. BOULUD - CPPAP N° 536 AD

Service Régional de la Protection des Végétaux
47, rue paul Doumer
93100 MONTREUIL SOUS BOIS
Tél : 42.87.76.71 - Fax : 48.58.64.80





Le vol du charançon de la tige du colza reste encore soutenu. Les méligèthes sont également très actifs et sont maintenant présents au niveau des inflorescences. à des niveaux d'infestation généralement de moins de 1 méligèthe par plante.

Parcelles n'ayant pas encore reçu d'insecticide : **intervenez très rapidement.**
Parcelles déja protégées : **observez les réinfestations de méligèthes en fin de rémanence du précédent traitement et réintervenez si 1 méligèthe / plante au stade D1-D2 ou 2 à 3 / plante au stade E.**

Céréales

STADE : décollement de l'épi à épi 1 cm.

Maladies

LES INFOS DE LA PLAINE

Peu d'évolution de la situation depuis la semaine dernière mis à part un démarrage de l'oïdium parfois important dans certaines parcelles (présence de nombreuses pustules sur la 3ième feuille actuelle). Sur orge, l'helminthosporiose est bien installée. Il faudra prévoir de démarrer la protection entre épi 1 cm et 1 noeud.

En cas d'attaque importante, un anti-oïdium spécifique peut être apporté avec le régulateur.

LES INFOS DU MODELE

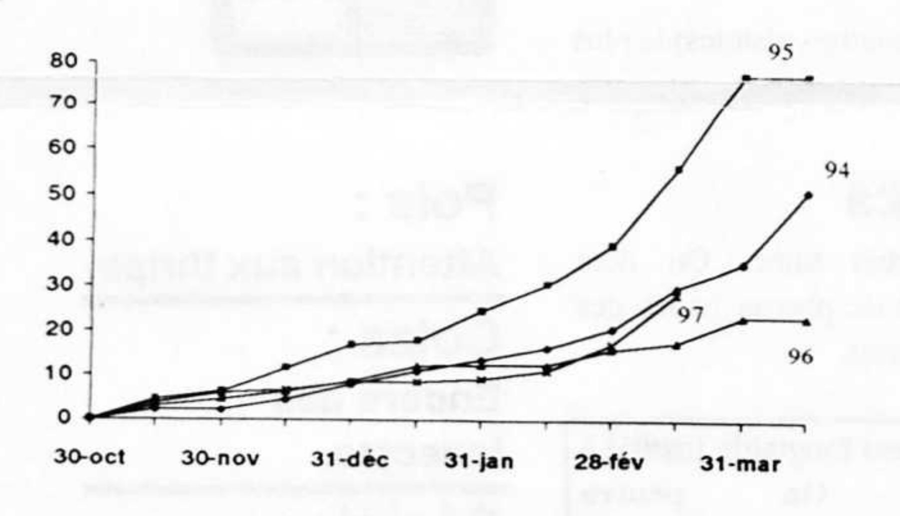
Selon les postes,on a enregistré 1 ou 2 contaminations théoriques de piétin-verse depuis début mars, portant ainsi le total depuis le début de la campagne à 8 ou 10 (pour des levées au 20 octobre). Celles de l'automne ont terminé leur incubation. La représentation du risque lié au climat sous forme de graphique (moyenne sur 7 postes) amène 2 conclusions :

- comparatif année (graphique de gauche) :
le risque de 97 suit une tendance similaire à 94.

- comparatif date de levée (graphique de droite):
pour cette campagne, l'effet date de levée est très sensible compte tenu du profil des contaminations de piétin (plusieurs contaminations fin octobre-début novembre). Ainsi pour les levées après le 15 novembre, le risque est pratiquement 2 fois moins élevé (il est même inférieur à celui des situations moyennes de 96).

On s'oriente de plus en plus vers une année à risque climatique moyen où le raisonnement de l'intervention dépendra surtout de la parcelle (date de levée, historique)

Indice de risque piétin



Indice de risque piétin
effet date de levée

